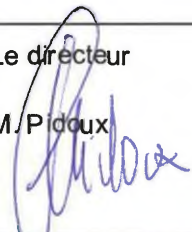
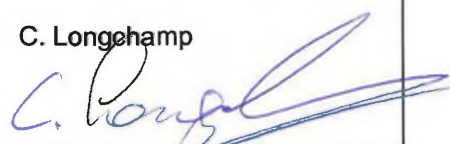


BLW-Strategie für einen nachhaltigen Schutz der Kulturen 2035

Stratégie de l'OFAG pour une protection durable des cultures à l'horizon 2035

Strategia dell'UFAG per la protezione sostenibile delle colture 2035

Organisation / Organizzazione	Prométerre, Association vaudoise de promotion des métiers de la terre  Prométerre
Adresse / Indirizzo	Avenue des Jordils 1 1001 Lausanne
Datum / Date / Data	15 juillet 2025

Le directeur	Le président
M. Pidoux 	C. Longchamp 

Wir bitten Sie, keine Formatierungsänderungen im Formular vorzunehmen und kein Bild einzufügen. Bitte senden Sie Ihre Stellungnahme als **Word-Dokument** elektronisch an gever@blw.admin.ch. Vielen Dank!

Nous vous prions de ne pas modifier le formatage de ce formulaire et de ne pas y insérer d'images. Merci d'envoyer votre prise de position **en format Word** par courrier électronique à gever@blw.admin.ch. Merci beaucoup !

Si prega di non modificare la formattazione del modulo e di non inserire immagini. Vi invitiamo a inoltrare i vostri pareri sotto forma di **documento Word** all'indirizzo di posta elettronica gever@blw.admin.ch. Grazie!

Inhalt / Contenu / Indice

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali	3
1 Einleitung / Introduction / Introduzione	4
2 Politischer Kontext / Contexte politique / Contesto politico	5
3 Situationsanalyse / Analyse de la situation / Analisi della situazione.....	6
4 Handlungsbedarf / Champs d'action / Necessità di intervento.....	7
5 Strategische Ziele / Objectifs stratégiques / Obiettivi strategici.....	9
6 Vorgeschlagene Massnahmen / Mesures proposées / Misure proposte	10

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali

Prométerre émet des réserves concernant la stratégie de protection durable des cultures soumise à consultation.

Si la stratégie fixe de bons objectifs et présente une analyse de grande qualité, avec un état des lieux clair et détaillé (notamment dans son introduction, son analyse de la situation et le contexte politique) qui permettent de bien saisir les défis actuels de la protection des cultures en Suisse, elle manque cependant d'une réelle prise de conscience de l'urgence de la situation. Cette lacune se traduit par l'absence de propositions concrètes et opérationnelles nécessaires pour y répondre, ce qui limite fortement l'impact potentiel de la stratégie.

De manière générale, trop de mesures proposées ressemblent à des usines à gaz qui, au lieu de servir directement l'agriculture, instaurent principalement des études, des réseaux, des dispositifs de monitoring, etc. Or, ce dont les agriculteurs ont besoin ce sont des actions concrètes sur le terrain, capables de produire des résultats efficaces et rapides.

Cette stratégie reste donc essentiellement conceptuelle et manque d'aspects opérationnels concrets. Elle n'apporte pas de nouveautés significatives dans les mesures proposées, limitant ainsi la possibilité d'améliorer significativement la protection des cultures en Suisse.

De plus, les agriculteurs, qui devraient être au centre de cette stratégie, n'apparaissent quasiment pas ou de manière très marginale. Ce manque d'intégration affaiblit grandement la stratégie et lui fait perdre en crédibilité. Il est difficile d'imaginer comment cette stratégie, en l'état, pourrait avoir des effets positifs et rapides sur la production végétale en Suisse.

Dans ce contexte, bien que la première partie de la stratégie soit de très bonne qualité et que les intentions affichées soient louables, il nous semble essentiel que les mesures proposées soient revues en profondeur afin d'apporter des solutions concrètes, applicables et efficaces sur le long terme sur le terrain.

1 Einleitung / Introduction / Introduzione

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

Unterkapitel, Seite Sous-chapitre, page Sottocapitolo, pagina	Bemerkungen / Kommentare Remarques / Commentaires Osservazioni / Commenti
1.1, p.8	La réduction de moitié des indications lacunaires d'ici 2035 semble difficilement atteignable dans le contexte actuel. Malgré les efforts déployés pour développer des solutions alternatives, le rythme soutenu des retraits d'homologation combiné à l'apparition régulière de nouveaux ravageurs risque d'augmenter significativement le nombre de lacunes. À ce rythme, le nombre d'indications lacunaires pourrait dépasser le niveau de référence de 150 d'ici 2035, même si certaines situations s'améliorent ponctuellement. Il est donc essentiel d'adapter les objectifs à la réalité du terrain et de renforcer le soutien à la recherche et à l'innovation en matière de protection des cultures.

2 Politischer Kontext / Contexte politique / Contesto politico

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

Unterkapitel, Seite Sous-chapitre, page Sottocapitolo, pagina	Bemerkungen / Kommentare Remarques / Commentaires Osservazioni / Commenti

3 Situationsanalyse / Analyse de la situation / Analisi della situazione

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

Bon état des lieux qui permet de bien illustrer la problématique et l'évaluer.

Unterkapitel, Seite Sous-chapitre, page Sottocapitolo, pagina	Bemerkungen / Kommentare Remarques / Commentaires Osservazioni / Commenti
3.1, p.14	Il convient de rappeler que, pour certaines espèces comme la vigne, les résistances ne sont souvent pas complètes. Par ailleurs, aucune résistance n'est acquise de manière définitive : les pathogènes évoluent et s'adaptent et peuvent ainsi progressivement contourner les mécanismes de défense mis en place.

4 Handlungsbedarf / Champs d'action / Necessità di intervento

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

La stratégie se contente de rappeler des lacunes déjà connues, sans proposer de mesures concrètes pour y répondre. Les acteurs de terrain attendent désormais des solutions opérationnelles, pas un nouveau diagnostic.

Unterkapitel, Seite Sous-chapitre, page Sottocapitolo, pagina	Bemerkungen / Kommentare Remarques / Commentaires Osservazioni / Commenti
4.1, p.22	Toute mesure de suivi ou de recensement supplémentaire doit être pensée de manière à ne pas alourdir la charge administrative des agriculteurs, déjà conséquente. Il serait souhaitable d'optimiser l'utilisation des données existantes avant d'envisager de nouveaux dispositifs.
4.1, p.22	L'évaluation des lacunes à l'aide d'indicateurs objectifs et harmonisés, en vue d'établir des priorités d'action, doit être conduite avec pragmatisme. Elle doit tenir compte des réalités concrètes du terrain, notamment des particularités propres aux différentes régions et filières agricoles.
4.2, p.23	Il est important de rappeler que la durabilité repose sur trois piliers : environnemental, social et économique. Or, dans les approches actuelles, seul l'aspect environnemental semble véritablement pris en compte. Cette vision partielle est déroutante et contre-productive. L'aspect économique, en particulier pour les agriculteurs, doit être considéré avec davantage d'importance pour garantir la viabilité et la pérennité du système agricole.
4.2, p.23	Il est essentiel d'améliorer les conditions cadres afin d'encourager l'industrie à développer des produits phytosanitaires efficaces et adaptés aux besoins du terrain. Le processus d'homologation doit également être rendu rapide et simple, afin de ne pas décourager l'innovation par des démarches excessivement longues, coûteuses ou complexes.
4.3, p.24	Le choix des pratiques phytosanitaires doit rester du ressort de chaque exploitation. Elles sont le reflet de la diversité des structures et des stratégies des agriculteurs. À ce titre, elles relèvent pleinement de la liberté d'entreprise et ne sauraient être uniformisées de manière rigide, au mépris des conditions locales ou spécifiques de chaque exploitation.
4.3, p.24	Le développement et l'adoption de nouvelles techniques de sélection doivent être activement encouragés. Elles constituent un levier essentiel pour renforcer à long terme la protection des cultures.

Unterkapitel, Seite Sous-chapitre, page Sottocapitolo, pagina	Bemerkungen / Kommentare Remarques / Commentaires Osservazioni / Commenti
4.4, p.24-25	Nous ne partageons pas l'idée selon laquelle l'avenir de la protection des cultures peut reposer uniquement sur l'introduction de nouveaux niveaux dans le concept de protection intégrée. La disponibilité de matières actives efficaces reste un élément fondamental de la protection phytosanitaire. Il est illusoire de penser que l'on pourra protéger durablement les cultures en misant uniquement sur des solutions théoriques et qui sont inadaptées à la réalité du terrain. La priorité doit être donnée à la garantie d'un accès rapide et sûr à des substances actives performantes, tout en poursuivant les efforts en matière d'innovation et d'optimisation des pratiques. Il est important de viser une réduction des risques et non pas une simple réduction de l'usage des produits de protection des plantes.
4.5, p.25-26	Ce n'est pas parce qu'on a davantage de matières actives à disposition qu'on utilise plus de produits phytosanitaires, bien au contraire, cela permet de limiter l'apparition de résistances et donc de réduire les traitements nécessaires. Nous déplorons que les agriculteurs ne sont pas mentionnés dans les acteurs concernés.

5 Strategische Ziele / Objectifs stratégiques / Obiettivi strategici

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

Nous sommes en adéquation avec les objectifs centraux fixés, cependant nous jugeons leur mise en œuvre inquiétante et pas satisfaisante.

Unterkapitel, Seite Sous-chapitre, page Sottocapitolo, pagina	Bemerkungen / Kommentare Remarques / Commentaires Osservazioni / Commenti
5.2, p.27-28	Il convient de rester attentif à ce que des instruments, tels que les taxes incitatives, ne soient pas introduits de manière indirecte, sans débat transparent ni évaluation de leurs impacts sur les exploitations agricoles.
5.2, p.27-28	On ne peut pas attendre des performances supérieures tout en privant les agriculteurs des outils nécessaires. Cette logique est déconnectée de la réalité du terrain.
5.2, p.27-28	À nouveau, la vision exprimée ici repose sur une idéalisation du concept de durabilité qui se focalise uniquement sur l'environnement, sans prendre en compte l'impact économique et social sur les exploitations.
5.3, p.28	La protection intégrée des cultures ainsi que la préservation des ressources naturelles sont déjà au cœur des pratiques agricoles conventionnelles et largement soutenues par la politique agricole actuelle. Il n'apparaît donc pas nécessaire d'introduire des mesures additionnelles qui alourdiraient inutilement les exigences pour les exploitations.

6 Vorgeschlagene Massnahmen / Mesures proposées / Misura proposta

Allgemeine Bemerkungen / Remarques générales / Osservazioni generali:

Le schéma introductif de ce chapitre en page 29 ne mentionne à aucun moment les agriculteurs comme acteurs concernés, ce qui est problématique. Cette « omission » se retrouve d'ailleurs de manière récurrente tout au long de la stratégie. Alors que les agriculteurs devraient être placés au cœur de cette démarche, ils sont en réalité marginalisés, voire parfois complètement oubliés.

De manière générale, le fonctionnement et la mise en œuvre de ces mesures semblent très compliqués avec beaucoup d'énergie grise et peu de mise en pratique.

Nummer der Massnahme Numéro de la mesure Numero della misura	Bemerkungen / Kommentare Remarques / Commentaires Osservazioni / Commenti
6.1, I. Plateforme nationale de monitoring	Un monitoring national est utile, mais il est indispensable de prendre en compte les spécificités régionales et cantonales. Il convient également d'éviter la création d'une structure trop complexe ou coûteuse, et de veiller à ce que son financement ne soit pas prélevé sur l'enveloppe dédiée à l'agriculture.
6.1, II. Réseau de compétences	Il est essentiel de ne pas créer une usine à gaz mobilisant un nombre excessif de personnel et de moyens, d'autant plus qu'un réseau de compétences existe déjà. Il est impératif d'éviter une situation où l'encadrement devient plus nombreux que les agriculteurs qu'il est censé soutenir, le ratio doit rester proportionné. On mélange beaucoup de choses dans cette mesure : on parle de coordonner, puis après on mentionne un Comité qui fixe les priorités et au final on mentionne un centre de compétences (donc plus un réseau) qui réalise un travail, mais on ne sait pas pour qui (exploitants ?).
6.1, III. Réseau de démonstration	Le concept de réseau de démonstration est pertinent et mérite d'être soutenu. Toutefois, la stratégie souhaite soutenir cela sans pour autant prévoir les moyens concrets nécessaires à sa mise en œuvre, ce qui fragilise sa crédibilité.
6.1, IV. Conventions d'objectifs	Les conventions d'objectifs restent illusoires si elles n'intègrent pas de manière contraignante l'engagement des consommateurs. Sans cette dimension, elles ne pourront pas résoudre efficacement les problèmes identifiés.
6.2, V. Approche globale au niveau d'une culture donnée	L'approche globale au niveau d'une culture donnée existe déjà, notamment à travers les travaux menés par Agroscope puis repris par Agridea. Il convient de capitaliser sur ces bases plutôt que de réinventer des dispositifs existants.
6.2, VI. Protection intégrée des cultures au niveau de l'exploitation	Nous refusons cette mesure, qui risque d'affaiblir la protection des cultures en restreignant encore davantage les marges de manœuvre des agriculteurs dans la protection des cultures. Si un financement est évoqué, aucun moyen concret n'est prévu à ce stade. Par ailleurs, cette approche va à l'encontre des principes de simplification défendus dans le cadre de la PA 2030, et ajoute une couche de complexité administrative injustifiée. Finalement, l'emploi répété du terme « contingent »

Nummer der Massnahme Numéro de la mesure Numero della misura	Bemerkungen / Kommentare Remarques / Commentaires Osservazioni / Commenti
	en lien avec les produits phytosanitaires suscite des inquiétudes car il laisse entendre que leur emploi sera encore plus limité qu'à présent.
6.3, VII. Analyse de nouvelles technologies	L'analyse et la promotion des nouvelles technologies constituent un levier essentiel. Il est indispensable de les encourager activement afin que les agriculteurs disposent d'un maximum d'outils à leur disposition pour assurer une protection efficace et durable des cultures.
6.3, VIII. Développement de variétés robustes	Le développement de variétés robustes est un objectif louable, mais quelque peu illusoire dans le cadre d'une stratégie publique. En effet, ce domaine échappe largement à l'action publique, car la liberté du commerce prévaut : si les producteurs ne choisissent pas ces variétés d'une part, c'est qu'elles ne répondent pas à la demande du marché qui est le reflet du libre choix des consommateurs d'autre part.
6.3, X. Développement de la lutte biologique contre les organismes nuisibles	Le développement de la lutte biologique contre les organismes nuisibles mérite un soutien renforcé, notamment par un appui accru à la recherche. Toutefois, il est primordial de prioriser avant tout la mise au point de nouvelles matières actives, y compris celles autorisées en production biologique, afin d'élargir efficacement les outils à la disposition des agriculteurs.
6.3, XI. Nouvelles techniques d'application	Le développement de nouvelles techniques d'application est pertinent, mais il ne peut être efficace sans disposer au préalable de produits phytosanitaires adaptés, ce qui, à ce stade, ne semble pas être une priorité dans cette stratégie.
6.3, XII. Homologation des PPh	L'homologation des produits phytosanitaires est une étape essentielle qui doit être simplifiée et accélérée grâce à des moyens financiers et humains renforcés. Il est également crucial d'inclure explicitement dans les acteurs concernés l'OFAG, l'OFEV et Agroscope, afin d'assurer une coordination efficace et une prise en compte globale des enjeux.